



2016-12-144-DR/FIN

nomenclature: 7.10



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

OBJET : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES LANDES POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS DE TARNOS

L'an deux mille seize, le treize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS M. LECERF, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE

Mme FAURE

ABSENTS :

Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30



2016-12-144-DR/FIN - VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE A L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES LANDES POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS DE TARNOS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 16 décembre 2014, de céder un terrain du lotissement Bertin afin de permettre la reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos.

Le conseil Municipal s'est également prononcé le 17 septembre 2015 sur un engagement financier de la Ville à hauteur de 150 000 € pour la réalisation de cet équipement.

Les engagements financiers des différents partenaires étant désormais validés et le plan de financement du projet établi, il convient de finaliser les modalités de la participation financière de la Ville dans la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29

Vu la délibération 2015-09-093 du 17 septembre 2015

Vu le plan de financement prévisionnel transmis par l'Office Public de l'Habitat des Landes (XL Habitat) en date du 28 novembre 2016,

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Subvention EUROPE PIA	1 200 000
Subvention ETAT	0
Subvention REGION AQUITAINE	687 000
Subvention DEPARTEMENT DES LANDES	190 400
Subvention COMMUNAUTE DE COMMUNES	165 000
Subvention COMMUNE DE TARNOS	150 000
Subvention CIL ou 1 % employeur	0
EMPRUNTS Caisse des dépôts	1 175 700
EMPRUNTS CIL ou autres	200 000
FONDS PROPRES	359 600
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	4 127 700

DELIBERE

DECIDE de verser une contribution financière de 150 000 € à l'Office Public de l'Habitat des Landes (XL Habitat) afin de participer à la reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos.

DIT QUE cette participation fera l'objet d'un versement échelonné : 50 % sur l'exercice 2016 et 50 % sur l'exercice 2017.



DIT QUE le premier acompte de cette participation a été prévu au budget 2016 et que le solde sera inscrit au budget 2017.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 14 décembre 2016

Le Maire

